

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2011
HERRIKO KONTSEILUKO BILKURAREN BILDUMA
MARTXOAREN 4 EKOA**

**ACQUISITION FONCIERE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG – MISE EN
OEUVRE D'UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE/HERRI BARNEAREN
ANTOLAKETA-LURREN EROSTEA**

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, M. le Maire rappelle que l'EPFL Pays Basque (Etablissement Public Foncier Local) a pris le relais de la Commune pour négocier l'acquisition des terrains bâtis et non bâtis, inclus dans le périmètre de l'opération, appartenant aux consorts DEZEST/ETCHEVERRY, d'une part et BAPTISTE, d'autre part. Malgré les tentatives de négociation amiable tant par la Commune que par l'EPFL, aucune n'a permis d'aboutir à une acquisition.

Par conséquent, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation du projet y compris par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique et a sollicité l'EPFL Pays Basque pour mener à bien ces acquisitions ; étant précisé que le recours à la procédure d'expropriation n'exclut pas la possibilité de négociations et accords amiables avec les propriétaires des terrains.

EXTENSION RESEAU EAUX USEES/UR SAREAREN HEDATZEA

Pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées, secteur bourg, le Conseil Municipal a donné son accord pour des travaux supplémentaires, pour un montant HT de 22 715 €, portant le montant du marché à 197 187 € HT. Ces travaux correspondent au raccordement de six immeubles non prévu initialement. En effet, le raccordement des dits immeubles était projeté dans un programme futur qui prévoyait un passage de la canalisation sous la voie publique. Grâce aux servitudes de passage obtenues, le passage de la canalisation se fera sur les terrains privés étant précisé que cette solution est moins onéreuse que celle retenue en un premier temps.

Par ailleurs, M. le Maire rappelle que les travaux d'assainissement prévus dans le cadre du projet de recalibrage de la chaussée de la RD 251 par le Conseil Général ont été attribués à l'entreprise DUHALDE, d'USTARITZ, pour un montant de près de 90 000 € HT. La première tranche avec la mise en attente du réseau sous la départementale devrait débuter fin mars, suivie ensuite par la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques pour un montant de 156 305.00 € TTC avec une participation communale de 79 500.00 €.

**CREATION DE DEUX LOGEMENTS A L'ANCIEN PRESBYTERE – TRAVAUX
SUPPLEMENTAIRES/ APEZ ETXEAREN ZAHARBERRITZEA – OBRA GEHIGARRIAK**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour les travaux supplémentaires, pour un montant HT de 4 580.90 €, ramenant ainsi le montant du marché initial de 172 725.68 € HT à 177 306.58 € HT.

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

A compter du 1^{er} avril 2011, les tarifs de restauration scolaire ont été fixés comme suit :

- repas enfant : 3.03 € (3.00 € l'année précédente)
- repas adulte : 4.24 € (4.18 € l'année précédente)

Fait à AYHERRE, le 10 mars 2011
Le Maire,

